

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

LILLE. 106, rue de Paris
PARIS. 43, Bd. Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Égalité

de Roubaix — Tourcoing

BUREAUX: Téléph. 351-17
46, rue de la Gare, 45

TOURCOING: Téléph. 13-05
5, rue Fidèle Lohoucq

DIRECTRICE: M^{me} Eug. GUILLAUME.

A PROPOS DES « Dix meilleurs films »

Telle est la question que pose avec humour, W. C. FIELDS, l'excellent acteur de l'écran américain, dans un article publié par un magazine, et où il « blague » ces listes des « Dix meilleurs » que l'on dresse à tout propos... et hors de propos.



W. C. FIELDS dans le rôle de Micauber de « DAVID COPPERFIELD », en compagnie du jeune prodige FREDIE BARTHOLOMEW, interprète du rôle de DAVID COPPERFIELD (enfant).

Après la liste des « dix femmes les mieux habillées », nous avons eu, dit-il, celle des « dix hommes les plus élégants », puis celle des « dix jeunes premiers les plus sympathiques », sans oublier les « dix meilleurs livres » et... les « dix meilleurs films ».

Que voilà un jeu dangereux ! Comment citer dix femmes élégantes sans en méconter des milliers, des centaines de milliers qui peuvent légitimement prétendre à ce titre ? Pour les livres, on mettra en tête la Bible, c'est entendu. Et après ? choisira-t-on des romans, des œuvres historiques, des études philosophiques ?

Et d'ailleurs, qu'est-ce que le meilleur livre ? Est-ce celui qui possède la plus haute tenue morale ou est-ce simplement celui qui aura charmé ou divertit le lecteur de culture moyenne ?

Quant aux films, déclare W. C. FIELDS, je demande que l'on veuille bien m'expliquer comment on peut procéder à leur classement...

En 1935, on a présenté en Amérique, 587 films. Aucun critique ne fera croire au public, même en proférant les serments les plus solennels, qu'il a vu personnellement ces 587 films et qu'il a consacré à chacun d'eux une étude approfondie.

Et cependant, voici l'époque de l'année où l'on va gravement dresser le palmarès des « dix meilleurs productions cinématographiques ». A qui servira d'ailleurs cette sorte de tableau d'honneur ? Ce travail est sans intérêt pour le public car la plupart des films ont disparu de l'écran et cédé la place aux productions nouvelles. Ah ! si l'on nous donnait par avance, la liste des dix meilleurs films à venir ! Comme ce serait intéressant ! Il serait si agréable d'être fixé, dès maintenant sur la valeur des futurs programmes...

Et, jaloux sans doute du privilège que s'arrogent certains critiques de décerner ainsi des couronnes aux « dix meilleurs films », W. C. FIELDS termine sa chronique en avouant qu'il a eu l'intention d'établir, lui aussi, cette année, une liste de ses préférences.

Malheureusement, ajoute-t-il, je n'ai jamais trouvé le temps de le faire à ce travail... Mais, l'an prochain, je ne manquerai pas de m'en acquitter... si j'en ai le loisir.

Ce loisir, l'aura-t-il jamais ?

LIRE EN HUITIÈME PAGE :

« LE RÉVEIL DU CINÉMA »

A propos de la Cité Hospitalière de Lille

Les architectes qui avaient attaqué les décisions du jury du concours, perdent leur procès

Nous avons rendu compte, le 27 mai dernier, des circonstances du procès intenté au Conseil Interdépartemental de la Préfecture par seize architectes Lillois et autres, à l'Administration des Hospices de Lille à propos de la décision du jury concernant le concours de la Cité Hospitalière de Lille et de l'attribution du 1^{er} prix au projet Walter.

Le Conseil de Préfecture vient de prendre sa décision à propos de ce procès.

Par arrêté il déboute de leur demande les seize architectes réclamants, les condamne aux dépens de l'instance, déclare le concours valable, n'attribue pas aux réclamants les 50.000 francs de dommages-intérêts qu'ils demandaient pour chacun d'entre eux.

En ses considérants, le Conseil de Préfecture estime que les architectes réclamants n'apportent aucune preuve précise à l'appui de leur demande, que le fait de l'affichage du rapport Walter ne constitue pas une violation du règlement du concours, qu'il n'est pas prouvé que l'anonymat du concours ait été violé. Ainsi se termine ce procès qui ne manqua pas d'être quelque peu sensationnel, étant donné la gravité du cas soulevé.

“ L'action du Gouvernement pour être efficace, doit s'exercer dans la sécurité publique ”,

à déclaré M. Léon Blum, dans l'appel qu'il a adressé par T. S. F. au pays

IL A ANNONCÉ LE DÉPÔT IMMÉDIAT DE PROJETS DE LOIS CONCERNANT : LA SEMAINE DE 40 HEURES, LES CONTRATS COLLECTIFS, LES CONGÉS PAYÉS, DONT LE VOTE DEVRA INTERVENIR AVANT LA SÉPARATION DES CHAMBRES.



Le nouveau Ministère photographié sur les marches de l'Élysée. M. Léon BLUM est à droite, près de Mme Suzanne LACORRE. Derrière celle-ci, on remarque MM. SALENGRO et LEBAS.

Paris, 5. — Voici le texte de l'allocution prononcée à midi 30, par radiophonie, par M. Léon Blum, président du Conseil :

« Le Gouvernement de « Front populaire » est constitué. Appelé hier à 6 heures du soir par M. le Président de la République, je lui ai remis, séance tenante, la liste de mes collaborateurs. Le gouvernement se présentera demain devant les Chambres. Dès aujourd'hui, il veut prendre contact avec le pays ».

« Son programme est le programme du « Front Populaire ». Parmi les projets dont il annoncera le dépôt immédiat et qu'il demande aux deux Chambres de voter avant leur séparation figurent : La semaine de 40 heures, les contrats collectifs, les congés payés, c'est-à-dire les principales réformes réclamées par le monde ouvrier. Il est donc résolu à agir avec décision et rapidité, pour les travailleurs de la terre comme pour les travailleurs des usines. Il fera son devoir ; il ne manquera à aucun des engagements qu'il a pris. Mais sa force réside avant tout dans la confiance qu'a mise en lui le peuple de France, et il en réclame aujourd'hui le témoignage aux millions d'électeurs qui l'ont porté au pouvoir.

L'action du gouvernement, pour être efficace, doit s'exercer dans la sécurité publique. Elle serait paralysée par toute atteinte à l'ordre, par toute interruption dans les services vitaux de la nation. Toute panique, toute confusion serviraient les desseins obscurs des adversaires du « Front populaire » dont certains guettent déjà leur revanche.

« Le gouvernement demande donc aux travailleurs de s'en remettre à la loi pour celles de leurs revendications qui doivent être réglées par la loi, de poursuivre les autres dans le calme, la dignité, la discipline. Il demande au patronat d'examiner ces revendications dans un large esprit d'équité. Il déploierait qu'une tactique patronale d'intransigeance parût coïncider avec son arrivée au pouvoir.

Un grand avenir s'ouvre devant la démocratie française. Je l'adjure, comme chef du gouvernement, de s'y engager avec cette force tranquille qui est la garantie de victoires nouvelles ».

LA PREMIÈRE JOURNÉE DU GOUVERNEMENT

M. Léon Blum s'est entretenu avec MM. Salengro, Dormoy, Duclos, Ramette et Grumbach

Paris, 5. — M. Léon Blum a eu, ce matin, à son domicile, un assez long entretien avec M. Salengro, ministre de l'Intérieur.

Il a ensuite reçu MM. Dormoy, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil, Duclos, Ramette, Grumbach, députés qui étaient venus ensemble converser avec lui.

La victoire des 26 avril et 3 mai reçoit aujourd'hui sa pleine consécration.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

LE ROI LÉOPOLD III A CHARGÉ M. VANDERVELDE DE FORMER LE GOUVERNEMENT

(DE NOTRE REDACTION BELGE)



M. Emile VANDERVELDE, Chef du Parti Socialiste Belge, qui a été chargé de former le Cabinet entouré par les journalistes à sa sortie du Palais Royal.

Après avoir terminé ses consultations, M. Vandervelde, le chef du Parti ouvrier belge, s'est rendu vendredi matin chez le Roi. Le Roi l'a chargé de former le Gouvernement.

M. Vandervelde a d'abord réservé sa réponse devant consulter ses amis. Il a eu une entrevue pendant toute l'après-midi de vendredi avec la Commission des 12 nommée par le Congrès du Parti ouvrier.

Après cette consultation, M. Vandervelde a accepté de constituer le Gouvernement, mais il ne pourra donner sa réponse au Roi que ce matin à 11 heures.

Le Roi, toutefois, connaît déjà l'acceptation de M. Vandervelde.

M. Vandervelde espère bien réussir. Il pourrait, peut-être, rencontrer l'opposition de certains catholiques flamands qui préféreraient sans doute un premier Ministre flamand, fut-il socialiste dont ils espéreraient une politique anti-française, mais on croit bien que M. Vandervelde réussira à constituer un Gouvernement de large union nationale comprenant les partis constitutionnels.

LA LISTE DES USINES OCCUPÉES s'allonge d'heure en heure DANS TOUTE LA FRANCE...

De nombreuses corporations épargnées jusqu'ici suivent le mouvement gréviste qui s'intensifie dans le Nord et le Pas-de-Calais où il gagne les travailleurs des mines

Le nombre des usines où les ouvriers se tiennent enfermés dépasse 200 dans la région lilloise

UNE IMPORTANTE RÉUNION S'EST TENUE HIER A LA MAIRIE DE LILLE POUR ORGANISER LE RAVITAILLEMENT DANS LES FIRMES OCCUPÉES TANDIS QU'A LA BOURSE DU TRAVAIL SE RÉUNISSAIENT LES DÉLÉGUÉS DES USINES EN GRÈVE

DE LÉGERS INCIDENTS ONT EU LIEU A LOOS ET A LA MADELEINE



LES RÉUNIONS DES DÉLÉGUÉS D'USINES A LA BOURSE DU TRAVAIL DE LILLE. EN HAUT : M. Ch. GODINOT, Secrétaire-adjoint du Syndicat du Textile, parlant aux Délégués des Usines textiles. EN BAS : M. MANGUINE, membre de la C.A. du Syndicat des Métaux, haranguant les délégués des usines métallurgiques.

La liste des usines occupées par les ouvriers et ouvrières tant à Lille, dans la région lilloise, dans toute la région du Nord, que dans toute la France, s'allonge, s'allonge jusqu'à menacer de devenir générale sous peu.

A ne considérer que Lille, le rythme des établissements de tous ordres où le travail a été arrêté est de cent par jour.

Il n'est pas de meilleur exemple pour

montrer l'importance considérable que prend le mouvement de grève des « bras armés » qui, de Paris, a gagné notre région et toute la province.

N'étaient quelques légers incidents assez anodins, ce conflit se déroulerait dans le calme et l'ordre.

Des réunions se sont tenues hier et notamment à la mairie de Lille où des mesures ont été prises pour assurer le

difficile service du ravitaillement aux 30.000 grévistes de la région lilloise. Mais dans toutes les usines, la bonne humeur est reine...

Sous le signe de la bonne humeur

Il n'est rien qui ressemble plus à une usine occupée par des grévistes qu'une autre usine occupée.

(LIRE LA SUITE EN SIXIÈME PAGE)



Les Maires des communes de l'agglomération lilloise entourant, dans le bureau de la Mairie de LILLE où ils se sont réunis hier après-midi, MM. Maurice PLANQUE, Secrétaire général de la Mairie et Charles SAINT-VENANT, Adjoint au Maire, Député du Nord, représentant M. Roger SALENGRO, Maire de Lille. On reconnaît au centre (debout) : M. Eugène GUILLOTIN, Secrétaire Général de la Bourse du Travail.

Un appel du Ministre du Travail

Paris, 5. — Le ministre du Travail publie la communiqué suivant :

« Les dernières nouvelles reçues au ministère du Travail indiquent une extension du mouvement de grève. La raison de ce mouvement, c'est que les ouvriers, à la suite de la victoire du Front populaire, ont estimé que le moment était venu pour eux de conquérir de meilleures conditions de travail et d'existence.

« Mais, la situation politique est, depuis l'installation du nouveau gouvernement, complètement modifiée. Le programme du gouvernement que le président du Conseil présentera, demain, devant le Parlement, répond précisément à toutes ces revendications ouvrières qui sont à la base du mouvement de grève. Nous invitons donc les travailleurs à tenir le plus grand compte de la modification profonde qui vient, ainsi, de se produire dans la situation politique.

« Le gouvernement déposera, sans retard, des projets de loi portant, notamment, sur la durée du travail, sur la protection des salaires, sur le contrat collectif et s'efforcera de les faire adopter dans le minimum de temps. Ainsi faisons-nous appel à la raison et au bon sens des travailleurs pour qu'aucune faute ne soit commise, de nature à compromettre les heureux résultats prochains qu'ils sont en droit d'espérer. »